A Chartres

6 novembre à 15 h

Rassemblement Place des Epars

Les retraité.e.s, des citoyen.nes comme les autres

Contrairement à un discours dominant, qui a pour objectif d'opposer entre eux actif.ves et retraité.es, salarié.es et chômeur.ses, citoyen.nes d'origine française et citoyen.nes d'origine étrangère, la grande majorité de la population est soumise à une même doctrine économique et politique : modèle social français = dette.

Deux rapports d'OXFAM mettent en évidence une double inégalité :

- Entre 2011 et 2021, les PDG des 100 plus grandes entreprises françaises cotées ont vu leur salaire augmenter de 66%, tandis que leurs salarié·e·s ont connu une augmentation de 21%, et que le salaire minimum (SMIC) n'a augmenté que de 14%.
- la part consacrée à la rémunération du travail dans la valeur ajoutée diminue. Elle est en effet passée de 61% à 51% dans les 100 entreprises analysées. Ainsi, de manière tendancielle, les travailleur·euse·s se voient attribuer une part de plus en plus réduite.

Au lieu de chercher à dresser des catégories les unes contre les autres la question essentielle est donc bien la réduction des inégalités et une répartition équitable de la richesse produite. Plus de justice fiscale et sociale !

N'oublions pas que **les actif.ves d'aujourd'hui sont les retraité.e.s de demain**. Toutes les régressions subies depuis des décennies n'ont jamais été corrigées. Elles se sont additionnées les unes aux autres.

Les projections les plus officielles conduisent toutes à un même constat : le pouvoir d'achat des retraité.e.s ne va cesser de régresser.

Le 6 novembre, rassemblements et manifestations des retraité·es dans tous les départements à l'appel du Groupe des 8

Nos organisations exigent un budget 2026 de rupture qui réponde aux exigences du monde du travail, salarié·es, retraité·es, privé·es d'emploi et précaires.

En ce qui concerne les retraité.e.s, nous exigeons :

- L'indexation des pensions a minima sur l'inflation au 1er janvier 2026.
- La revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10%.
- La revalorisation des prestations sociales a minima du niveau de l'inflation.
- L'abandon du doublement des franchises médicales.
- Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.

Conséquences du budget Lecornu sur les retraité.e.s

Le projet de budget 2026 du gouvernement Lecornu bis reprend les mesures d'austérité du projet Bayrou et ce sont les personnes en retraite qui sont le plus visées :

- **Gel des pensions en 2026 et sous-indexation probablement jusqu'en 2030 !** Le Medef appuie le gouvernement par le gel de la retraite complémentaire Agirc-Arrco. C'est une perte de pouvoir d'achat de 1,4 % en 2026 (montant prévu de l'inflation).
- **Suppression de l'abattement de 10 % remplacé par un forfait de 2000 euros, d'où l'augmentation** aggravée par le gel des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la CSG. Des personnes non imposables le deviendront et perdront des prestations sociales.
- **Doublement des franchises médicales**, ce qui augmente le reste à charge sur les médicaments, les consultations, les actes paramédicaux, les transports sanitaires. Il frappe en premier les personnes âgées, qui sont celles qui ont le plus besoin de se soigner, qui représentent 43 % des personnes en ALD, l'Affection de Longue Durée remise en cause.
- **Gel de l'ASPA, l'allocation de Solidarité aux Personnes Âgées,** le minimum vieillesse des retraité·es les plus modestes.
- **Recul des services publics dont les retraité·es ont particulièrement besoin, des hôpitaux,** qui subissent encore des suppressions d'effectifs. Les associations, pourtant fort utiles, subissent des coupes énormes dans les aides et subventions.

L'année blanche coûtera en moyenne 350 € par an à un ménage dont la personne de référence est un·e retraité·e : 320 € de baisse de pension, 20 € de hausse d'impôt, 10 € de prestations sociales. **Ce sont les retraité·es les plus touché·es**, un salarié perdra 105 €, un chômeur 180 €.

Malgré le succès des journées d'action du 18 septembre et du 2 octobre où les retraité·es ont pris toute leur place, les gouvernements maintiennent leur politique d'austérité et refusent d'augmenter les recettes de l'État et de la Sécu pour plus de justice fiscale et sociale.

Les retraité·es de nos organisations syndicales et associatives n'acceptent pas cet acharnement, quand, pendant le même temps, les plus riches continuent de s'enrichir outrageusement.

Concernant la réforme des retraites combattue depuis 2023, nous prenons acte de sa suspension, mais réaffirmons l'exigence de son abrogation.